



DEVELOPMENT COMMITTEE  
(Joint Ministerial Committee  
of the  
Boards of Governors of the Bank and the Fund  
On the  
Transfer of Real Resources to Developing Countries)



7 novembre 2001  
DC2001-0028

**IMPACT DES RÉCENTS ÉVÉNEMENTS SUR LES PAYS À FAIBLE REVENU  
ET À REVENU INTERMÉDIAIRE :  
RÉACTION DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE**

Veillez trouver ci-joint un rapport établi par les services de la Banque mondiale sous le titre « Impact des récents événements sur les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire : Réaction du Groupe de la Banque mondiale » pour la 64<sup>e</sup> réunion du Comité du développement, qui se tiendra à Ottawa (Canada) le 18 novembre 2001. L'examen de cette question est prévu au point I.A de la deuxième version révisée de l'ordre du jour provisoire.

\* \* \*

**IMPACT DES RECENTS EVENEMENTS SUR LES PAYS A FAIBLE REVENU  
ET A REVENU INTERMEDIAIRE :  
REACTION DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE**

**7 NOVEMBRE 2001**

## SIGLES

AMGI	Agence multilatérale de garantie des investissements
BAsD	Banque asiatique de développement
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
BMD	Banque multilatérale de développement
CEI	Communauté des États indépendants
DTS	Droits de tirage spéciaux
ECA	Europe et Asie centrale (Région)
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FMI	Fonds monétaire international
IDA	Association internationale de développement
LAC	Amérique latine et Caraïbes (Région)
OCDE	Organisation pour la coopération et le développement économiques
OED	Département de l'évaluation des opérations
OP/BP	Politique opérationnelle/Procédure de la Banque
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programmes des Nations Unies pour le développement
PPTÉ	Pays pauvres très endettés
ROSC	Rapport sur l'observation des normes et codes
SAP	Stratégie d'aide-pays
SFI	Société financière internationale
SSAL	Prêt exceptionnel à l'ajustement structurel

# IMPACT DES RECENTS EVENEMENTS SUR LES PAYS A FAIBLE REVENU ET A REVENU INTERMEDIAIRE : REACTION DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

## TABLE DES MATIERES

	<b>Page</b>
<b>Résumé analytique</b> .....	iii
<b>I. Introduction</b> .....	1
<b>II. Impact des récents événements sur les pays en développement</b> .....	1
A. Perspectives du point de vue de la croissance et de la réduction de la pauvreté.....	2
B. Effets directs et indirects .....	2
<b>III. Riposte internationale et contribution du Groupe de la Banque</b> .....	5
A. Riposte internationale.....	5
B. Contribution du Groupe de la Banque .....	8
<b>IV. Capacités financières du Groupe de la Banque</b> .....	11
A. IDA.....	11
B. BIRD .....	12
C. SFI.....	12
D. AMGI.....	13
<b>V. Perspectives</b> .....	13
A. Moyens de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme .....	13
B. Pays à faible revenu peu performants .....	14
C. Résorber la pauvreté : une mission essentielle.....	15
<b>Annexes</b>	
Annexe A. Perspectives économiques mondiales .....	16
Annexe B. Mesures envisagées face aux impacts régionaux et nationaux .....	19
Annexe C. Instruments d'aide du Groupe de la Banque .....	23

**IMPACT DES RECENTS EVENEMENTS SUR LES PAYS A FAIBLE REVENU ET A REVENU  
INTERMEDIAIRE : REACTION DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE**

**RESUME ANALYTIQUE**

1. Le présent document analyse l'impact des événements du 11 septembre et leurs retombées sur les pays en développement, et fait le point des dispositions que commence à prendre le Groupe de la Banque pour y faire face. La situation étant encore très fluide, on examinera les instruments d'aide du Groupe de la Banque et les disponibilités financières pour déterminer à partir de là les capacités latentes du Groupe de la Banque. L'analyse met également en lumière deux aspects qui font l'objet d'un regain d'attention au lendemain des événements du 11 septembre, à savoir le combat international à mener contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, et la nécessité de trouver de meilleurs moyens d'aider les pays pauvres peu performants à se doter des moyens d'action et des institutions nécessaires pour qu'ils puissent améliorer le sort de leur population.

2. *Effets directs et indirects.* Les événements du 11 septembre et leurs retombées ont retardé la reprise de l'activité économique à l'échelon mondial et assombri les perspectives de croissance déjà défavorables des pays développés et des pays en développement, ce qui aura une incidence néfaste sur les efforts visant à réduire la pauvreté. Pour les pays à revenu intermédiaire, le fléchissement de la conjoncture mondiale se traduira par un manque à gagner à l'export sur une période plus longue que prévu et par des apports moins importants de capitaux du fait de l'aversion plus marquée des investisseurs pour les risques. Pour les pays à faible revenu, le phénomène se traduira par une diminution des recettes à l'exportation imputable à la baisse des prix et de la demande des produits de base. Au-delà de cet impact général, les récents événements ont aussi eu des effets marqués sur certains pays en particulier. Dans les pays situés à proximité de zones de conflit, les mouvements de réfugiés venus de l'extérieur et à travers le territoire national mettent lourdement à contribution les ressources et les services publics, situation lourde de conséquences aux plans humain et social. Les pays qui attirent habituellement de nombreux touristes voient quant à eux les inquiétudes accrues suscitées par la sécurité du transport aérien affecter leurs recettes en devises, ce qui aura une incidence néfaste sur les programmes de développement en cours.

3. *Pays faisant l'objet d'une attention particulière.* Le Groupe de la Banque a pris un certain nombre de dispositions pour aider les pays à faire face aux difficultés supplémentaires auxquelles ils sont confrontés du fait de ces répercussions. Les services ont pris contact avec les clients pour les assurer que la Banque continuerait d'honorer les engagements pris dans le cadre des programmes déjà approuvés et pour offrir de les aider à minimiser et à atténuer le contrecoup du ralentissement prolongé de l'activité mondiale ou des impacts subis plus particulièrement par tel ou tel pays. Ce dialogue se poursuit au cas par cas, de sorte que l'aide du Groupe de la Banque continue de cadrer avec les priorités. L'Afrique fait l'objet d'une attention particulière, en raison de la misère qui y sévit dans de très nombreux pays et de la vulnérabilité extrême de ces derniers à la baisse des prix des produits de base. D'autres régions du monde — en particulier celles directement touchées par l'accroissement du nombre de réfugiés, comme l'Asie centrale et l'Asie du Sud, ou la diminution des recettes touristiques, comme les Caraïbes, entre autres — font également l'objet d'une attention spéciale.

4. ***Riposte internationale concertée.*** Le Groupe de la Banque a passé en revue ses programmes-pays en concertation avec le FMI, les banques régionales de développement (BRD), les institutions des Nations Unies et d'autres partenaires. Cette collaboration a été particulièrement étroite avec les services du Fonds pour évaluer les besoins des pays à faible revenu, surtout de ceux qui ont systématiquement obtenu de bons résultats aux plans macroéconomique, social et structurel, avec l'aide des opérations de prêt de l'IDA et du FMI. Les services de l'institution ont également travaillé en tandem avec les équipes du Programme des Nations Unies pour développement et de la Banque asiatique de développement à la préparation d'un plan de reconstruction pour l'Afghanistan, et avec les BRD sur des thèmes de portée plus générale propres à chaque région.

5. ***Instruments d'aide.*** Le Groupe de la Banque a examiné dans quelle mesure les instruments à sa disposition lui permettent d'aider immédiatement les pays à surmonter les problèmes engendrés par les événements du 11 septembre, et est parvenu à la conclusion qu'il dispose d'une marge de manœuvre suffisante pour prendre les mesures qui s'imposent. Des opérations de redressement d'urgence pourraient être justifiées de la part de la Banque pour aider les pays aux prises avec les difficultés décrites plus haut. Pour ces pays — et pour d'autres —, des opérations d'investissement complémentaires ou entièrement nouvelles et/ou des opérations de restructuration du portefeuille visant à cibler l'aide sur les nouvelles priorités et à protéger les programmes en faveur des pauvres pourraient aussi être indiquées. Les pays performants qui se heurtent à des difficultés croissantes de financement extérieur pourront bénéficier de prêts d'ajustement complémentaires ou entièrement nouveaux. Pour les pays admis à bénéficier de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, les services de la Banque et du Fonds appliqueront les procédures opérationnelles récemment approuvées pour déterminer au cas par cas si une aide supplémentaire au point d'achèvement est bien justifiée. La SFI et l'AMGI joueront de la souplesse des instruments existants pour formuler des réponses adaptées.

6. ***Capacités financières.*** Il semblerait, d'après les évaluations réalisées par les services de l'institution pour les différents pays, que le Groupe de la Banque sera en mesure de faire face aux demandes supplémentaires dont il fera l'objet au plan financier. Mais il faudra rester vigilant et suivre de près certains domaines clés. S'agissant de l'IDA, les événements du 11 septembre et leurs répercussions ne confèrent que plus d'importance à la Treizième reconstitution des ressources de l'Association ; il est essentiel que ce processus aboutisse pour que l'IDA puisse continuer d'appuyer les réformes des politiques publiques et des institutions que les pays à faible revenu doivent mettre en œuvre s'ils veulent parvenir à une croissance durable et véritablement réduire la pauvreté. La BIRD et la SFI quant à elles pourraient voir leurs capacités de financement diminuer à l'avenir, la demande de nouveaux crédits dont elles font l'objet de la part des États et des entreprises étant fortement corrélée à la détérioration des portefeuilles de crédits existants. Pour l'AMGI, l'aboutissement de l'augmentation générale de capital demeure une priorité essentielle.

7. ***Moyens de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.*** Depuis les événements du 11 septembre, l'attention s'est polarisée sur les abus du système financier, notamment l'appui aux activités de nature criminelle ou terroriste, et sur l'urgente nécessité de combattre ce phénomène de manière plus systématique. Le programme d'évaluation du secteur financier, qui est en passe d'être élargi pour inclure une méthodologie standard pour lutter contre le blanchiment des capitaux, est au cœur de cette initiative. Le suivi du programme

prévoit des activités d'assistance technique et de formation, en particulier pour les pays qui ont le plus besoin d'améliorer leur cadre juridique et judiciaire et leurs normes de surveillance financière. Il prévoit également que la Banque veille davantage, à l'échelle de l'institution et avec ses emprunteurs, à ce qu'une diligence suffisante soit observée dans la passation des marchés dans les différents pays et dans la mise en oeuvre des systèmes de gestion financière, de sorte que les ressources destinées à financer le développement, y compris celles fournies dans le cadre des opérations financées par le Groupe de la Banque, ne tombent pas par inadvertance entre les mains d'organisations terroristes.

8. ***Pays à faible revenu peu performants.*** Les récents événements ont également souligné à quel point il importe de prendre davantage en considération les pays à faible revenu peu performants. Le Groupe de la Banque ne dispose cependant pas du cadre opérationnel nécessaire pour travailler avec ce type de pays. D'où la création d'un groupe de travail chargé de trouver de nouveaux moyens pour le Groupe de la Banque mondiale d'accroître ses concours aux pays à faible revenu peu performants pour les aider à se doter des moyens d'améliorer le sort de leur population. Dans le même temps, la Banque devra préserver le lien étroit qui existe entre la répartition des crédits de l'IDA et la performance des pays telle qu'elle ressort de l'Évaluation annuelle de la politique et des institutions nationales.

9. ***Questions à examiner.*** Les ministres voudront peut-être examiner les questions suivantes, entre autres : Les ministres souscrivent-ils à l'analyse de la situation après les événements du 11 septembre contenue dans le présent document ? Sont-ils d'avis que la panoplie d'instruments dont dispose actuellement le Groupe de la Banque — et qui sont offerts en concertation avec d'autres institutions internationales — est suffisamment souple et diversifiée pour répondre aux besoins des pays en développement au lendemain du 11 septembre ? Conviennent-ils que les concours supplémentaires fournis par la Banque dans le cadre de sa riposte aux récents événements seront réservés aux pays qui appliquent de bonnes politiques nationales ? Les ministres jugent-ils important que le Groupe de la Banque intervienne et complète l'action du FMI et d'autres organismes pour aider les pays à combattre les abus du système financier, notamment au moyen du Programme d'évaluation du secteur financier et en veillant davantage à ce qu'une diligence suffisante soit observée dans les domaines de la passation des marchés et de la gestion financière ? Estiment-ils que le Groupe de la Banque doit prêter davantage attention aux pays à faible revenu peu performants, tout en préservant le lien étroit qui existe entre la performance des pays et la répartition des crédits de l'IDA et en établissant un partenariat avec des organismes qui, de par leur mission, ont une bonne connaissance et l'expérience de ces questions ?

# **IMPACT DES RECENTS EVENEMENTS SUR LES PAYS A FAIBLE REVENU ET A REVENU INTERMEDIAIRE : REACTION DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE**

## **I. INTRODUCTION**

1. Les pays en développement subissent le contrecoup économique et social des événements tragiques du 11 septembre et de leurs répercussions – de plein fouet pour certains, ou de manière plus indirecte pour ceux qui seront globalement pénalisés par le report de la reprise de l'économie mondiale. Afin de pouvoir apporter une aide en temps voulu à ceux qui en ont besoin, le Groupe de la Banque mondiale a entrepris d'analyser les conséquences qui pourraient résulter de cette combinaison de facteurs, en reconnaissant toutefois le caractère très imparfait d'un tel exercice, puisque l'on ignore tant la tournure que pourraient prendre les événements que les mesures susceptibles d'être prises pour y faire face. Il est encore trop tôt pour déterminer avec exactitude comment les événements, au-delà de leur impact immédiat, influenceront sur les programmes d'aide-pays à plus long terme. Mais deux effets sont déjà perceptibles : on met désormais davantage l'accent sur les moyens de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, et on comprend mieux la nécessité de travailler avec tous les pays à faible revenu, même les moins performants. Le constat qui s'impose cependant au premier chef, c'est que la mission et le mandat du Groupe de la Banque, qui sont de combattre la pauvreté, n'ont jamais revêtu plus d'importance.

2. *Organisation du document.* La deuxième partie de ce document passe en revue les effets directs et indirects des événements du 11 septembre et les retombées qu'ils pourraient avoir sur la croissance et la lutte contre la pauvreté dans les pays en développement. La troisième partie examine les mesures prises par le Groupe de la Banque face à ces événements, en partenariat avec d'autres entités et institutions financières internationales. La quatrième partie analyse les implications financières des mesures immédiates prises par le Groupe de la Banque. La cinquième partie examine la situation à moyen terme, en analysant les nouvelles priorités définies dans le programme de travail du Groupe de la Banque à l'issue des récents événements. Les annexes développent plusieurs points : l'annexe A récapitule les perspectives de l'économie mondiale ; l'annexe B examine la situation des différentes régions ; et l'annexe C fournit de plus amples détails sur les instruments de la banque – champ d'application, expérience antérieure et procédures de préparation et d'approbation des opérations par le Conseil.

## **II. IMPACT DES RECENTS EVENEMENTS SUR LES PAYS EN DEVELOPPEMENT**

3. Malgré les événements du 11 septembre, les perspectives économiques à moyen terme restent globalement positives, ce que l'on doit, en partie du moins, aux mesures énergiques que les pouvoirs publics avaient déjà commencé à mettre en place à l'échelle internationale pour stimuler la demande et rassurer les investisseurs face au ralentissement de l'économie observé en 2001. En outre, les réformes économiques



menées ces dernières années par beaucoup de pays les avaient rendus moins vulnérables aux chocs extérieurs. Mais il est clair qu'à court terme les perspectives ne sont guère encourageantes, en grande partie parce que le ralentissement observé en 2001 dans les principales économies à revenu élevé se prolongera, et que la reprise attendue sera reportée au second semestre de 2002<sup>1</sup>. Ce contretemps affectera sans doute indirectement et les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire, à des degrés divers compte tenu des liens différents que chacune de ces catégories de pays entretient avec les pays industriels via les échanges commerciaux, les marchés financiers et les marchés des produits de base. Parmi les effets plus directs de la crise, qui varient également d'un pays à l'autre, citons l'accroissement des flux de réfugiés, la baisse de l'activité touristique en raison des inquiétudes concernant la sécurité du transport aérien, la fuite des capitaux vers des investissements de qualité, le renchérissement brutal des coûts des échanges (notamment du transport et de l'assurance), les occasions d'échanges perdues ou réduites de par le ralentissement de la croissance et la réorientation des courants d'échanges, et la diminution des envois de fonds des travailleurs émigrés.

#### **A. Perspectives du point de vue de la croissance et de la réduction de la pauvreté**

4. La Banque a révisé ses projections sur les Perspectives de l'économie mondiale<sup>2</sup> au lendemain des événements du 11 septembre (voir l'annexe A). Ces chiffres sont très aléatoires, mais ils font généralement ressortir combien il importe de mettre rapidement en place des mesures, appuyées par une aide suffisante, pour favoriser le redressement rapide de l'économie et éviter que ses effets négatifs ne se prolongent, en particulier pour les pauvres. D'après les prévisions actuelles, les progrès seront moins rapides dans la lutte contre la pauvreté, et la réduction de la mortalité infantile et juvénile tardera davantage à se concrétiser<sup>3</sup>. Le ralentissement de la croissance aura pour conséquence immédiate d'empêcher des millions de pauvres de s'arracher à leur condition en 2002 ; le nombre de ceux qui subsistent avec moins de 1 dollar par jour devrait en fait augmenter dans les économies qui marquent le pas ou sombrent dans la récession du fait de la baisse de la demande mondiale. Avec l'effondrement des prix des produits de base agricoles, en particulier du coton, du café et du sucre, les exploitants agricoles, les journaliers et ceux dont l'activité est liée à l'agriculture seront probablement le plus durement touchés, en particulier en Afrique et dans certaines régions d'Amérique latine. Les 600 millions d'habitants que compte l'Afrique subsaharienne sont pauvres dans leur immense majorité, et nombre d'entre eux sont particulièrement à la merci de ces chocs en raison de leur dépendance à l'égard des exportations de produits de base et de leur capacité limitée à maîtriser les risques au niveau des ménages.

#### **B. Effets directs et indirects**

5. Les pays en développement ressentent les effets directs de la crise, mais sont aussi indirectement pénalisés par le report de la reprise dans les pays développés. Certaines conséquences de la crise, comme les mouvements de réfugiés et la chute des cours des

<sup>1</sup> Voir *A Reassessment of Prospects for Developing Countries* (SecM2001-0057/1), 5 octobre 2001.

<sup>2</sup> Voir *Global Economic Prospects and the Developing Countries, 2002* (Washington, Banque mondiale, 2001), sur le site [www.worldbank.org/prospects/gep/2002/](http://www.worldbank.org/prospects/gep/2002/).

<sup>3</sup> Voir *A Reassessment of Prospects for Developing Countries*, op. cit.

produits de base agricoles, affectent davantage les pays à faible revenu que les pays à revenu intermédiaire. Le resserrement de l'accès aux marchés des capitaux constitue un problème pour les économies de marché émergentes, et les autres effets décrits dans la présente section pourraient pénaliser à la fois les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire<sup>4</sup>.

6. **Réfugiés et personnes déplacées.** Des années de guerre civile et la sécheresse chronique ont déjà poussé 3,5 millions d'Afghans à trouver refuge au Pakistan et en Iran ; ce chiffre devrait encore augmenter avec l'arrivée de ceux qui affluent maintenant au Pakistan, en Iran, parfois même au Turkménistan et au Tadjikistan. Cet afflux de population mettra lourdement à contribution les services publics des pays d'accueil et pourrait exposer ces derniers à des risques sanitaires graves ; une telle situation pourrait également mettre leurs ressources budgétaires et leur sécurité alimentaire à rude épreuve.

7. **Tourisme.** Les recettes touristiques sont particulièrement touchées, les préoccupations accrues suscitées par la sécurité du transport aérien ayant eu pour effet d'exacerber le contrecoup du fléchissement de la conjoncture aux États-Unis et dans d'autres pays à revenu élevé sur les dépenses dans le secteur du tourisme. Beaucoup de destinations touristiques hivernales, qui sont souvent de petits États, risquent de voir leur activité fortement diminuer au cours de la saison prochaine, notamment les Caraïbes, les pays d'Afrique orientale et australe et l'Asie du Sud, y compris les Maldives, le Népal et Sri Lanka. La perception par les voyageurs des risques auxquels ils s'exposent pourrait également influencer lourdement sur les recettes touristiques de l'Égypte, de la Jordanie, du Maroc et de la Tunisie.

8. **Marchés des capitaux.** Le resserrement de l'accès aux marchés des capitaux risque de freiner le développement d'un certain nombre de pays très dépendants des apports de financements extérieurs à court terme. Les emprunteurs à faible risque pourraient profiter de la baisse des taux d'intérêt à court terme dans les zones dollar et euro survenue après le 11 septembre. Les engagements des marchés financiers en faveur des économies émergentes ont chuté de 35 % en septembre par rapport à leur niveau du mois d'août pour tomber à 33 milliards de dollars au total au troisième trimestre, soit leur niveau le plus bas depuis la crise financière de fin 1998. On constate en particulier un recul de 60 % des financements obligataires et un tarissement des prises de participation. L'incertitude a également eu pour effet d'accroître l'instabilité des marges sur les obligations des marchés émergents. À ce stade, il est plus difficile qu'en temps ordinaire de prévoir l'évolution des conditions d'accès aux marchés des capitaux. Si la situation qui prévaut actuellement persiste, seuls les emprunteurs les plus solvables pourraient être en mesure d'obtenir de nouveaux prêts sur les marchés, contrairement à ce qui s'était passé au début des années 90, lorsque la forte baisse des taux d'intérêt aux États-Unis avait provoqué un afflux de capitaux vers les pays en développement ; mais cette sélectivité des opérateurs pourrait aussi favoriser une reprise des mouvements de capitaux vers les pays relativement moins endettés qui mènent des politiques prudentes, tout en accroissant

---

<sup>4</sup> L'annexe B examine les impacts probables pour chaque Région.

les risques de crise financière ailleurs<sup>5</sup>. Les investissements étrangers directs, qui sont étroitement corrélés à l'activité des entreprises dans les pays développés, marqueront probablement le pas ; la perception des risques par les opérateurs, compte tenu en particulier de la diminution attendue des capacités de réassurance à l'échelon mondial, pourrait faire chuter les apports d'investissements étrangers directs aux pays en développement. Ce tarissement des IED pourrait également freiner le rythme des privatisations.

9. **Marchés des produits de base.** Si l'économie mondiale tarde à redémarrer, on voit mal comment la plupart des cours des produits de base, qui ont baissé pour la quatrième année consécutive, pourront remonter l'année prochaine. Le 24 octobre dernier, les prix du pétrole et les contrats à terme sur le pétrole ont diminué respectivement de 4,50 et de 2,20 dollars par rapport au niveau qui était le leur à la veille du 11 septembre, ce qui s'explique par la contraction de la demande mondiale et l'absence de menaces immédiates sur les réserves de pétrole. La tendance devrait profiter aux pays importateurs de pétrole, mais elle pourrait créer des problèmes de change à plusieurs pays exportateurs de pétrole d'Amérique du Sud, d'Afrique et d'Asie centrale. Les prix des produits de base autres que le pétrole se sont également repliés depuis le 11 septembre, de 6 à 8 % pour la plupart des produits de base agricole et de 4 % pour les métaux (hormis l'or et l'argent). Cette chute a été particulièrement brutale pour les cours au comptant et pour les contrats à court terme sur le maïs, le soja, le sucre, le coton et le café. La baisse des cours des produits de base qui, d'après les prévisions, devrait se poursuivre à un rythme plus rapide que celle des produits manufacturés, aura un impact différent sur les termes de l'échange de chaque pays. Pour les économies qui restent très tributaires des exportations de produits de base agricoles, comme certains pays africains, et qui n'importent que de faibles quantités de pétrole, cet impact sera négatif et viendra s'ajouter aux effets du ralentissement de la croissance sur le PIB. De façon plus générale, la baisse relative des prix des produits de base agricoles influera sur la distribution du revenu et sur l'incidence de la pauvreté, les premiers touchés étant, dans beaucoup de pays, les exploitants agricoles et les pauvres dont l'activité est liée à l'agriculture, notamment les producteurs de coton d'Asie centrale et les producteurs de café d'Afrique et d'Amérique latine.

10. **Commerce.** Le commerce des pays en développement souffrira probablement non seulement du recul du tourisme et de la chute des cours des produits de base, mais aussi de la baisse de la demande étrangère pour leurs produits manufacturés et du renchérissement des coûts des échanges. Comme la demande étrangère de produits manufacturés, en particulier de produits de haute technologie, est très sensible aux variations de revenu des pays développés, tout retard dans le redressement de l'économie mondiale continuera probablement de brider la croissance des pays en développement qui dépendent de leurs exportations de produits manufacturés, notamment en Asie de l'Est et

---

<sup>5</sup> Les pays émergents risquant de ne plus pouvoir attirer de capitaux pendant plus longtemps qu'on ne le prévoit actuellement, la Banque suit de près l'évolution de la situation en concertation avec d'autres institutions financières internationales.

en Amérique latine<sup>6</sup>. Le renchérissement des frais de transport et d'assurance dû à l'accroissement des risques perçus par les opérateurs rend les importations plus coûteuses et les marges d'exportation plus étroites, ce qui pénalise plus particulièrement les économies ouvertes à la concurrence éloignées de leurs marchés. Pour ce qui est du commerce au sens large, la Banque, convaincue que la réduction de la pauvreté passe par une plus grande ouverture des marchés mondiaux d'exportation aux pays pauvres, participera à la réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce qui se tiendra à Doha. Cette rencontre devrait marquer le véritable coup d'envoi d'un nouveau cycle de négociations commerciales, qui fera une place spéciale aux besoins et aux préoccupations des pays en développement.

11. *Envoi de fonds des travailleurs émigrés.* Le ralentissement attendu de la croissance mondiale à la suite des événements du 11 septembre aura un impact sur les envois de fonds des travailleurs à l'étranger, mais qui ne se fera sans doute véritablement sentir que dans un petit nombre de pays, comme aux Philippines, dont les transferts en provenance de leurs nationaux travaillant au Moyen-Orient pourraient être menacés ; en Jordanie, au Maroc et en Tunisie, qui reçoivent des fonds de leurs ressortissants travaillant dans les États du Golfe et les pays d'Europe occidentale ; au Cap-Vert, en Érythrée, en Éthiopie et dans certains pays parmi les plus pauvres du Sahel ; et dans les Caraïbes, en particulier en République dominicaine, au Guyana et à la Jamaïque, qui bénéficient des envois de fonds de leurs nationaux émigrés aux États-Unis.

### **III. RIPOSTE INTERNATIONALE ET CONTRIBUTION DU GROUPE DE LA BANQUE**

12. Le Groupe de la Banque a pris un certain nombre de mesures pour aider les pays membres emprunteurs à surmonter les difficultés supplémentaires auxquelles ils sont confrontés par suite des effets décrits plus haut. Au lendemain du 11 septembre, la direction et le personnel de l'institution ont pris contact avec de hauts responsables gouvernementaux de tous les pays clients pour les assurer qu'elle restait déterminée à honorer ses engagements au titre des programmes convenus antérieurement et pour offrir de les aider à minimiser et à atténuer l'impact négatif de l'accroissement des incertitudes, des risques et de la volatilité dans le contexte économique actuel. Conscient de la nécessité de travailler en partenariat, le Groupe de la Banque collabore étroitement avec ses partenaires de développement pour mettre au point une riposte concertée. La présente section commence par examiner les initiatives qui ont déjà été prises dans ce sens et décrit ensuite les instruments que le Groupe de la Banque entend mettre en oeuvre pour agir dans le cadre global de ce partenariat international.

#### **A. Riposte internationale**

13. La nécessité de mettre au point une riposte concertée à l'échelle internationale pour aider les pays en développement le plus durement touchés a été mise en lumière dans plusieurs enceintes et, tout récemment, à la réunion des délégués de l'IDA qui s'est

---

<sup>6</sup> En juin-août 2001, le volume en dollars des exportations en provenance d'Asie de l'Est (Chine comprise) a été de près de 15 % inférieur à son niveau de l'année précédente, et les exportations en provenance d'Amérique latine ont reculé de 2,6 %.

tenue à Paris du 22 au 24 octobre dernier<sup>7</sup> et à la réunion des délégués du G-20 organisée du 28 au 30 octobre à Toronto. Nombre d'initiatives de coopération sont par ailleurs déjà en cours. Dans le cadre des divers efforts qu'ils déploient pour mieux coordonner leur action, les services de la Banque et du Fonds ont entrepris de travailler ensemble à la mise au point de programmes dans plusieurs pays. Ils s'emploient également à actualiser régulièrement leur estimation des apports extérieurs supplémentaires dont les pays à faible revenu auront besoin par suite des derniers événements. Le Groupe de la Banque a par ailleurs engagé un dialogue avec les banques régionales de développement<sup>8</sup> en vue d'échanger des informations et des données d'analyse, et d'examiner les implications de la crise pour les activités menées dans les pays en développement frappés de plein fouet par les événements.

14. ***Institutions financières internationales.*** Le Président du Groupe de la Banque, le Directeur général du Fonds<sup>9</sup> et les présidents des banques régionales de développement ont lancé une série de vidéoconférences qui leur permettent de suivre l'évolution de la situation et de se concerter sur la marche à suivre. Dans une déclaration conjointe distribuée aux Conseils des institutions, ils énoncent les principes qui guident leur action conjointe<sup>10</sup> :

- ***Importance des politiques publiques.*** Le dosage de l'aide fournie aux pays sous forme de prêts ou de services hors prêt variera en fonction des besoins propres à chacun, mais tous les pays doivent appliquer de bonnes politiques pour pouvoir en bénéficier.
- ***Action concertée.*** Les institutions financières internationales ont entrepris de renforcer les mécanismes qui leur permettent d'échanger des informations et des données d'analyse, de manière à pouvoir évaluer les besoins des pays sur la base de paramètres cohérents et de coordonner véritablement leur action.
- ***Mode de fonctionnement et instruments.*** Les institutions financières internationales jugent leur mode de fonctionnement et leurs instruments suffisamment souples et diversifiés pour pouvoir répondre aux besoins

<sup>7</sup> Voir *IDA13 Replenishment Meeting—October 22-24, 2001, Chairman's Summary* (IDA/SecM2001-0633), 20 octobre 2001.

<sup>8</sup> Notamment la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et la Banque interaméricaine de développement.

<sup>9</sup> Le Directeur général du Fonds a déclaré que le Fonds est prêt à contribuer au besoin à tout effort destiné à fournir des conseils et un appui financier supplémentaire aux pays membres qui appliquent (ou adoptent) de bonnes politiques dans le cadre d'une initiative internationale conjointe visant à rassurer les investisseurs à l'échelle mondiale. Voir *Statement of the Managing Director on the Situation of the World Economy and the Fund Response*, Note d'information du FMI n° 01/98, 5 octobre 2001.

<sup>10</sup> Voir la Lettre des quatre banques régionales de développement, du Directeur général du FMI et du Président de la Banque mondiale en date du 5 octobre 2001 aux membres du Comité monétaire et financier international et aux membres du Comité du développement distribuée aux Administrateurs dans le mémorandum intitulé *Attached Letter to Governors on the Current Situation* (OM 2001-0082), du 5 octobre 2001.

immédiats de leurs membres, mais elles n'entendent pas moins continuer de les suivre de près et les réévaluer au besoin.

- ***Appui aux pays à faible revenu.*** Certaines institutions financières internationales ont un guichet concessionnel qui dispose d'une marge de décaissement suffisante pour leur permettre d'accorder rapidement un surcroît important d'aide multilatérale aux pays à faible revenu, alors que pour d'autres, une telle opération implique de modifier le montant et le calendrier de versement des contributions des donateurs. Pour les pays pauvres très endettés (PPTE), l'octroi d'un allègement de dette au titre de l'Initiative PPTE et les annulations supplémentaires de créances bilatérales restent deux moyens d'intervention privilégiés pour continuer d'apporter une aide à ces pays.
- ***Appui aux pays à revenu intermédiaire.*** Les besoins de financement de ce groupe de pays sont plus difficiles à déterminer, en particulier si l'on considère les besoins potentiels de quelques grandes économies de marché émergentes. Les prévisions relatives à la demande à laquelle le FMI sera confronté dépendent certes de l'ampleur de la détérioration de la conjoncture et des hypothèses concernant l'accès des pays émergents au marché, mais le Fonds a les moyens de faire face dans l'immédiat aux nouveaux besoins de ses pays membres. Les banques multilatérales de développement sont également prêtes à fournir aux pays à revenu intermédiaire l'aide dont chacun aura besoin en fonction de sa situation. Si le ralentissement de l'activité mondiale se révélait plus durable qu'on ne le prévoit actuellement, les banques multilatérales de développement pourraient être amenées à prendre des mesures plus agressives.

15. ***Collaboration dans le cadre des programmes-pays.*** La collaboration se poursuit par ailleurs dans plusieurs pays. C'est ainsi que la Banque mondiale, le FMI, la Banque interaméricaine de développement et la Banque de développement des Caraïbes oeuvrent de concert pour aider les pays des Caraïbes touchés par la crise. En ce qui concerne les pays pauvres très endettés d'Asie centrale et du sud du Caucase et de la Moldova, la Banque a engagé une réflexion avec le FMI, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et la Banque asiatique de développement (BAsD), en vue d'examiner les perspectives de développement à plus ou moins long terme et évaluer les besoins financiers immédiats. S'agissant de l'Afghanistan, la Banque est en contact étroit avec les participants clés à l'action d'aide en faveur de ce pays, notamment le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et les autres institutions des Nations Unies, le FMI et la BAsD, les donateurs bilatéraux et plusieurs organisations non gouvernementales qui ont l'expérience et les capacités nécessaires pour fournir des services au pays. En collaboration avec le PNUD et la BAsD, la Banque a entrepris d'organiser une séance de réflexion avec ces partenaires à la fin du mois de novembre pour s'entendre sur une stratégie de reconstruction<sup>11</sup>.

---

<sup>11</sup> Voir *Afghanistan: World Bank Strategy Brief* (SecM2001-0627), 26 octobre 2001.

## B. Contribution du Groupe de la Banque

16. Les instruments et les moyens d'action mis en oeuvre par le Groupe de la Banque pour aider ses clients recouvrent toute une série de formules, qui peuvent être appliquées de diverses manières en collaboration étroite avec d'autres institutions financières internationales et organismes donateurs pour mieux répondre aux besoins propres à chaque pays.

### 1. *BIRD et IDA*

17. Une analyse d'impact a été entreprise pour la plupart des pays, et la Banque a commencé à définir et à mettre en place un certain nombre de mesures dans le cadre de la SAP existante, sur la base de données d'analyse actualisées sur le pays considéré<sup>12</sup>. Les pays dotés d'un cadre directif et institutionnel solide peuvent bénéficier de nouveaux engagements de prêt, d'un accroissement des montants décaissés ou d'une accélération du rythme des décaissements au titre des prêts existants, et même, pour certains, de garanties<sup>13</sup>.

18. **Nouveaux prêts.** Les financements supplémentaires peuvent prendre la forme de prêts d'investissement ou de prêts d'ajustement. Dans la catégorie des prêts d'investissement, les opérations de redressement d'urgence peuvent être particulièrement indiquées pour les pays dont l'économie a été profondément bouleversée par les retombées des événements du 11 septembre, comme par exemple un afflux massif de réfugiés. Lorsque l'impact de ces événements a entraîné des dépassements de coûts sur lesquels l'emprunteur n'a aucune prise, la Banque peut aussi avancer la préparation ou élargir la portée des nouveaux investissements proposés, comme les projets de fonds sociaux. La formule du prêt à l'ajustement peut convenir aux pays qui mènent de solides programmes de réformes et de bonnes politiques macroéconomiques, mais où des facteurs tels que la baisse de la demande d'exportations, l'effondrement des prix des produits de base, la diminution des envois de fonds des travailleurs émigrés ou le resserrement de l'accès aux marchés financiers creusent le déficit de financement extérieur. Si un tel déficit compromet un programme de réformes qui se déroule par ailleurs conformément au calendrier prévu et aux grandes orientations convenues, le pays peut bénéficier de crédits d'ajustement supplémentaires. Pour les pays plus performants, la Banque peut hâter la préparation de nouvelles opérations d'ajustement<sup>14</sup>. À titre

<sup>12</sup> Si l'impact des changements intervenus dans l'environnement extérieur et intérieur du pays est tel qu'il faille modifier en profondeur la SAP, un nouveau rapport (rapport d'avancement de la stratégie-pays) est établi. Si cela n'est pas possible, un examen de l'évolution de la situation du pays et du nouveau programme d'aide de la Banque figurera dans les documents soumis au Conseil pour toute nouvelle opération ou dans une brève note d'accompagnement indiquant la date prévue de la prochaine SAP. Si la stratégie n'a pas à être remaniée en profondeur, la Banque peut utiliser la marge de manœuvre dont elle dispose dans le cadre du budget de la stratégie ou, à titre exceptionnel, fournir une aide en sus de l'enveloppe initialement prévue. L'aide fournie par la BIRD sous forme de prêt d'ajustement en sus de l'aide accordée au titre de la SAP est assortie de conditions spéciales ; voir l'analyse des prêts exceptionnels à l'ajustement structurel à l'annexe C.

<sup>13</sup> L'annexe C décrit plus en détail les instruments disponibles.

<sup>14</sup> À compter du 1<sup>er</sup> mai 2002, la Banque offrira aux emprunteurs de la BIRD une nouvelle option de tirage différé à utiliser avec les prêts d'ajustement en une seule tranche. Grâce à cette option, un pays

exceptionnel, les emprunteurs de la BIRD peuvent être admis à bénéficier d'un financement en sus du montant prévu au titre de la SAP sous la forme d'un prêt exceptionnel à l'ajustement structurel, qui entrera dans le cadre d'un programme international d'aide concertée comprenant un programme du FMI et qui sera assorti d'un taux plus élevé que les prêts d'ajustement habituels<sup>15</sup>.

19. **Gestion du portefeuille.** La Banque peut aussi aider l'emprunteur à restructurer son portefeuille, autrement dit à modifier au besoin tel ou tel projet en cours en décidant, par exemple, de redistribuer les ressources entre les différentes composantes du projet au profit de celles qui permettent le mieux d'atténuer l'impact social de la crise. La Banque a également la possibilité, dans le cadre des politiques existantes, d'accélérer les transferts de ressources ou d'en accroître le montant en augmentant provisoirement la part des coûts qu'elle finance ou le poids relatif des tranches décaissées au titre d'un prêt d'investissement. Elle peut ainsi accroître le montant ou accélérer le rythme des décaissements effectués au profit d'un pays touché par la crise, qui se retrouve depuis peu confronté à de très graves difficultés financières ou dont la situation extérieure s'est brutalement détériorée.

20. **Aide à titre de don.** L'IDA est habilitée à accorder des financements à titre de don pour appuyer des opérations de redressement d'urgence et de reconstruction dans les pays sortant d'un conflit admis à bénéficier des crédits de l'IDA et ayant accumulé un volume important d'arriérés persistants. Pour qu'un pays puisse bénéficier de cet instrument, les conditions suivantes doivent être remplies : a) le pays a engagé des mesures crédibles de redressement économique et social ; b) il a accumulé un volume important d'arriérés persistants envers la BIRD et/ou l'IDA ; c) une action concertée d'aide internationale est en cours ; d) tous les créanciers sont convenus de ne procéder à aucune opération qui se solderait par un transfert net de ressources négatif pour les pays ; et e) les autres ressources qu'un pays sortant d'un conflit peut solliciter pour financer son redressement sont insuffisantes ou disponibles uniquement à des conditions inacceptables<sup>16</sup>. En fonction de l'évolution de la situation, l'Afghanistan pourrait bénéficier d'un don post-conflit de ce type.

21. **Allègement de la dette.** L'Initiative PPTE a principalement pour objet de ramener l'endettement des pays pauvres très endettés à un niveau tolérable. Dans sa forme actuelle, l'Initiative offre une marge de manœuvre suffisante pour aider les PPTE à surmonter le contrecoup de la crise. En premier lieu, l'allègement intérimaire prévu par le dispositif renforcé permet d'apporter une aide de trésorerie considérable aux pays, dès qu'ils ont franchi le point de décision. Le montant de l'allègement à fournir aux pays qui

---

emprunteur qui applique de bonnes politiques macroéconomiques et dont le programme se déroule bien pourra bénéficier d'une aide immédiate pour protéger les réformes essentielles de son programme d'ajustement en période de difficulté d'accès au marché — comme cela a été le cas à la suite des événements du 11 septembre. Voir *Proposal to Introduce a Deferred Drawdown Option (DDO) for Use with IBRD Adjustment Loans* (R2001-0174), 26 septembre 2001.

<sup>15</sup> En règle générale, les décaissements au titre de prêts exceptionnels à l'ajustement structurel ne sont pas effectués avant, mais parallèlement aux décaissements du FMI, ou après.

<sup>16</sup> Voir la Politique opérationnelle 8.45, *Grants*. Voir aussi *Additions to IDA Resources: Twelfth Replenishment—A Partnership for Poverty Reduction* (IDA/R98-105), 23 décembre 1998.



atteignent le point de décision est déterminé compte tenu de la détérioration des termes de l'échange et des pertes de recettes d'exportation du pays concerné, conformément aux modalités régissant l'octroi de l'aide PPTE. En outre, le montant de l'allègement intérimaire peut être ajusté en fonction des besoins de chaque pays et de sa situation particulière, à la discrétion des créanciers. En deuxième lieu, le dispositif renforcé offre la possibilité, à titre exceptionnel, de fournir une aide supplémentaire au point d'achèvement aux pays dont la capacité d'endettement à long terme a été érodée par des événements exogènes<sup>17</sup>. S'il s'avère que les récents événements ont radicalement modifié la situation économique d'un PPTE, l'impact de ces événements sera évalué dans le cadre de l'analyse du degré d'endettement soutenable qui doit être établie par les pays qui se rapprochent du point d'achèvement<sup>18</sup>.

## ***2. Appui de la SFI***

22. La SFI a entrepris d'évaluer les suppléments d'aide qu'il faudra fournir pour contribuer au maintien des flux d'investissements privés à destination des pays affectés par les événements du 11 septembre et leurs séquelles. À première vue, le principal impact sur l'investissement privé proviendra du fait que les entreprises auront du mal à se procurer des ressources sur les marchés des capitaux. À supposer qu'elles persistent, ces difficultés pourraient être lourdes de conséquences pour les pays en développement et occasionner notamment des faillites, une montée du chômage et une aggravation de la situation économique. La SFI examine donc les mesures qu'elle pourrait prendre pour appuyer les projets soutenus par ces entreprises en mobilisant des financements sur les marchés.

## ***3. Garanties de l'AMGI***

23. L'AMGI estime que le recul des investissements étrangers directs au lendemain du 11 septembre devrait provoquer une baisse momentanée de la demande dont certains de ses produits de garantie font l'objet, sans pour autant nécessairement affecter les projets pour lesquels des engagements ont déjà été pris. Le phénomène serait cependant en partie compensé par un accroissement de la demande d'autres produits. La demande de couverture des risques liés à la guerre en particulier devrait augmenter, les marchés de l'assurance privée cherchant à réduire leurs risques à cet égard.

---

<sup>17</sup> Les procédures opérationnelles correspondantes ont été approuvées récemment par les Conseils d'administration de la Banque et du Fonds. Voir *Enhanced HIPC Initiative—Completion Point Considerations* (IDA/SecM2001-0539/1), 21 août 2001.

<sup>18</sup> Trois pays — l'Éthiopie, le Ghana et la Sierra Leone — devraient atteindre le point de décision dans les prochains mois. Six pays — le Bénin, le Burkina Faso, le Guyana, le Mali, le Sénégal et la Tanzanie — devraient atteindre le point d'achèvement à brève échéance. Voir *HIPC Debt Initiative: Multilateral Development Banks' Meeting, Chairman's Summary* (IDA/SecM2001-0614), 18 octobre 2001.

#### IV. CAPACITES FINANCIERES DU GROUPE DE LA BANQUE

24. Le Groupe de la Banque a passé en revue ses capacités financières pour déterminer si elles étaient suffisantes compte tenu des nouveaux besoins. Les évaluations en cours dans différents pays donnent à penser que les demandes supplémentaires dont le Groupe de la Banque devrait faire l'objet sont d'une ampleur maîtrisable au plan financier. Il va de soi cependant qu'il faudra suivre de près l'évolution de la situation, notamment dans certains domaines clés. En ce qui concerne l'IDA, il est essentiel que la Treizième reconstitution des ressources de l'Association aboutisse pour que l'IDA puisse continuer à appuyer les réformes des politiques publiques et des institutions que les pays à faible revenu doivent mettre en oeuvre s'ils veulent parvenir à une croissance durable et réduire concrètement la pauvreté. La BIRD et la SFI quant à elles pourraient voir leurs capacités de financement diminuer à l'avenir, la demande de nouveaux crédits dont elles font l'objet de la part des États et des entreprises étant fortement corrélée à la détérioration des portefeuilles de crédits existants. Pour l'AMGI, l'aboutissement de l'augmentation générale de capital demeure une priorité essentielle.

##### A. IDA

25. L'Association pourrait se heurter à des difficultés particulières dans le cadre de l'action engagée par la Banque en réponse à la crise. Il importe que l'IDA continue d'accorder une attention spéciale à l'Afrique et, plus particulièrement, de fournir les montants d'aide envisagés par les bailleurs de fonds avant le 11 septembre au rythme prévu. Dans le même temps, l'IDA pourrait consentir aux pays gravement touchés par un conflit proche une aide provisoire en sus de ses allocations actuelles. L'Association pourrait également être appelée à fournir un appui supplémentaire aux pays emprunteurs de la BIRD confrontés à des problèmes de solvabilité passagers. L'Afghanistan constitue un cas spécial ; ce pays pourrait finalement avoir besoin d'une aide de l'IDA, et un appui supplémentaire pourrait également se révéler nécessaire pour le Pakistan. La capacité d'endettement durable des pays pourrait subir le contrecoup de la chute des prix des produits de base, de la baisse de la demande d'exportations et du renchérissement des coûts d'importation, autant de facteurs qui pourraient majorer les coûts pris en charge par l'IDA au titre de l'Initiative PPTE.

26. **Impact sur les finances de l'IDA.** Selon les prévisions, l'IDA accordera jusqu'à 7,8 milliards de dollars de prêts pour l'exercice 02, soit 7 milliards de plus qu'on ne le prévoyait avant les événements du 11 septembre. Au-delà du présent exercice, on estimait initialement à 23 milliards de dollars (18 milliards de DTS) le volume des prêts consentis durant la période couverte par IDA13 (Ex. 03-05). D'après les estimations établies après le 11 septembre, il semblerait que la crise et le fléchissement déjà amorcé de la conjoncture puissent, surtout s'ils devaient se prolonger, engendrer un accroissement considérable de la demande d'aide au titre d'IDA13, en particulier de la part des pays d'Afrique et d'Asie. Si l'on veut pouvoir répondre aux besoins des pays à faible revenu, et plus particulièrement de ceux qui sont maintenant aux prises avec des difficultés plus graves encore, il est d'autant plus essentiel que les négociations relatives à la Treizième reconstitution des ressources de l'IDA aboutissent lors de la prochaine réunion des Délégués de l'IDA prévue les 6 et 7 décembre prochain.

## B. BIRD

27. Les pays à revenu intermédiaire ont ressenti les événements du 11 septembre et leur contrecoup essentiellement à travers la baisse de la demande d'exportations, la diminution des recettes des secteurs du voyage et du tourisme et le resserrement de l'accès aux marchés des capitaux. Si l'on en croit les nouvelles prévisions établies par la Banque après cette date, la BIRD devrait accorder davantage de financements à décaissement rapide sous forme de prêts à l'ajustement supplémentaires aux pays qui appliquent de bonnes politiques et de solides programmes de réformes. Dans le même temps, certains projets d'investissements devraient être retardés, les pays ne disposant pas de fonds de contrepartie suffisants. Les engagements totaux de la BIRD pour l'exercice 02 devraient donc rester dans une fourchette de 9 à 12 milliards de dollars, ce qui marque une légère progression par rapport à l'exercice précédent (10,5 milliards de dollars), alors que la part des prêts à l'ajustement, qui était de l'ordre de 40 % durant les exercices 00 et 01, devrait approcher 60 %, soit quasiment son niveau de l'exercice 99.

28. *Impact sur la capacité de la BIRD à supporter les risques.* Des engagements de l'ordre de 12 milliards de dollars pour l'exercice seraient conformes aux prévisions actuelles concernant la capacité de la BIRD à supporter les risques. On ne s'attend cependant plus comme auparavant que la Banque puisse commencer à renforcer ses capacités durant l'exercice 02, dans la mesure où les gains provisoirement tirés de la baisse des taux d'intérêt ne suffiront pas à surmonter les effets attendus de la détérioration du portefeuille de crédit. Ce qu'il faut plutôt craindre, c'est que la demande plus forte dont les prêts à décaissement rapide de la BIRD feront l'objet à la suite des événements du 11 septembre ne s'accompagne d'un accroissement du risque de crédit sur les engagements existants. Si ces craintes se confirmaient, il pourrait se révéler nécessaire de renforcer les capacités financières de la Banque pour qu'elle puisse continuer à répondre aux besoins des emprunteurs sans renoncer à ses autres priorités de développement, notamment appuyer l'IDA.

## C. SFI

29. Avant le 11 septembre, la SFI tablait sur un volume d'engagements de 3,0 à 3,4 milliards de dollars pour l'exercice 02. La SFI dispose de moyens suffisants pour satisfaire certains besoins supplémentaires, mais elle compte que les dépenses inscrites au bilan restent dans les limites du budget prévu au départ ou ne s'en éloignent pas trop. La Société devrait cependant revoir le dosage de ses activités, en mettant davantage l'accent sur les restructurations et les crédits de trésorerie. Ce n'est que si elle se révélait plus grave et plus longue que prévu que cette phase descendante du cycle économique pourrait entraîner une détérioration sensible du portefeuille de la SFI et éroder ainsi sa capacité d'expansion future. Les retombées des événements du 11 septembre pénaliseront plus particulièrement les entreprises habituellement en mesure de mobiliser un certain volume de financements sur les marchés des capitaux. Bien qu'elles ne fassent plus partie de la clientèle de base de la SFI, ces sociétés contribuent de manière déterminante à la croissance économique de plusieurs grands États membres de l'institution. Leurs besoins de financement portent cependant davantage sur le moyen et le long termes et sur un volume total que la SFI est sans doute loin de pouvoir satisfaire. La Société s'efforce

donc de mobiliser des financements sur les marchés pour aider ces entreprises, en recourant le plus souvent possible à des techniques de financement structuré et, au besoin, en assurant une fonction de tutelle.

#### **D. AMGI**

30. Avant la crise, les prévisions concernant les émissions de garanties de l'AMGI se situaient entre 2,1 et 2,5 milliards pour l'exercice 02. La baisse générale de la demande de garanties de l'AMGI induite par la diminution des investissements étrangers directs pourrait être en partie compensée par un accroissement de la demande d'autres produits de l'Agence, en particulier dans le domaine de la couverture des risques liés à la guerre. La contraction du marché de l'assurance privée pourrait stimuler la demande de produits permettant de couvrir ce type de risques, demande à laquelle l'Agence sera mieux en mesure de faire face dès que l'augmentation générale de capital aura été menée à terme.

### **V. PERSPECTIVES**

31. Les événements du 11 septembre et leurs répercussions ont ébranlé l'économie mondiale, en accentuant la détérioration déjà amorcée de la conjoncture, en affectant plus spécifiquement certains groupes de pays et en aggravant l'incidence de la pauvreté. On a vu dans les sections précédentes les principaux instruments au moyen desquels le Groupe de la Banque peut transférer des ressources pour aider les pays à relever les nouveaux défis engendrés par les événements du 11 septembre. Ces événements ont eu d'autres implications importantes pour le travail du Groupe de la Banque à moyen terme ; ils sont en effet à l'origine de l'action de lutte entreprise contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, ainsi que d'une initiative visant à rendre le Groupe de la Banque mieux à même d'aider les pays à faible revenu peu performants.

#### **A. Moyens de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme**

32. Depuis les événements du 11 septembre, l'attention s'est polarisée sur les abus du système financier, notamment l'appui aux activités de nature criminelle ou terroriste, et sur l'urgente nécessité de combattre ce phénomène de manière plus systématique. La Banque a entrepris de fournir une assistance technique à une douzaine de pays membres dans le domaine de la lutte contre le blanchiment des capitaux. Ce nombre devrait augmenter rapidement avec la multiplication des interventions de la Banque dans ce domaine, en particulier en matière de diagnostic, de renforcement des capacités et de formation. L'action de la Banque à cet égard s'inscrit dans le droit fil des travaux engagés en début d'année avec le FMI, qui mène le combat engagé par les institutions financières internationales contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Les services de la Banque et du Fonds s'efforcent de voir comment intégrer la question du financement du terrorisme dans la méthodologie récemment mise au point pour lutter contre le blanchiment des capitaux. Cette méthodologie, actuellement appliquée à titre expérimental dans plusieurs pays, est appelée à devenir une composante standard du programme d'évaluation du secteur financier. Le suivi de ce programme prévoit des activités d'assistance technique, de renforcement des capacités et de formation, en particulier dans le cadre des plans d'action établis pour les pays qui ont le plus besoin

d'améliorer leur cadre juridique et judiciaire et leurs normes de surveillance financière. La Banque s'emploie également à mettre sur pied un programme de distribution de supports de formation à la lutte contre le blanchiment des capitaux destinés aux gouvernements, aux banques centrales, aux autres institutions financières et aux organisations non gouvernementales<sup>19</sup>. Elle a entrepris d'étoffer les équipes travaillant dans ce domaine et demandé aux actionnaires de l'aider à trouver des candidats qualifiés.

33. **Travaux d'analyse et services de conseil.** L'action de lutte contre le blanchiment des capitaux se fonde sur les travaux d'analyse et les études diagnostiques effectués par la Banque, les autres institutions financières internationales et les bailleurs de fonds. Divers aspects des études économiques et sectorielles de la Banque pourraient revêtir une importance particulière à cet égard. Les études-pays, renforcées par les diagnostics établis dans le cadre du programme d'évaluation du secteur financier, permettront de mieux cibler les activités de suivi. La Banque et le Fonds, dans le cadre de l'établissement par leurs services de rapports sur l'observation des normes et codes (ROSC), collaborent par ailleurs avec le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour mettre au point un module de lutte contre le blanchiment des capitaux qui viendra compléter les autres modules ROSC traitant des questions de gouvernance en matière de comptabilité, d'audit et de gouvernement d'entreprise. En outre, la Banque s'emploie, à l'échelle de l'institution et avec ses emprunteurs, à veiller davantage à ce qu'une diligence suffisante soit observée dans la passation des marchés dans les différents pays et dans la mise en oeuvre des systèmes de gestion financière, de sorte que les ressources destinées à financer le développement, y compris celles fournies dans le cadre des opérations financées par le Groupe de la Banque, ne tombent pas par inadvertance entre les mains d'organisations terroristes. C'est dans ce but que les services de la Banque s'efforcent, dans toute la mesure possible, de hâter la réalisation des évaluations de la responsabilité financière et de la passation des marchés dans les pays.

## **B. Pays à faible revenu peu performants**

34. Un aspect important mis en lumière par les événements du 11 septembre est qu'il faut prêter attention aux pays peu performants, qui n'occupent pas une place clairement définie dans le cadre actuel des opérations du Groupe de la Banque. La Banque a réagi en formant un groupe de travail sur l'aide aux pays à faible revenu peu performants<sup>20</sup> chargé de faire la synthèse des travaux sur ce thème et des enseignements qui se dégagent des actions déjà menées par les donateurs en faveur de ces pays. Il s'agit, à partir de là, de

<sup>19</sup> Le programme de travail et les activités du Groupe de la Banque dans le domaine de la lutte contre le blanchiment des capitaux sont décrits dans les documents suivants : *Enhancing Contributions to Combating Money Laundering, Policy Paper* (SecM2001-0228), 5 avril 2001 ; *Enhancing Contributions to Combating Money Laundering—Summing Up of the Discussion of the Board of Directors of the World Bank and of the International Monetary Fund* (DC2001-0016), 27 avril 2001 ; *Anti-Money Laundering (AML) Progress Report* (SecM2001-532), 31 août 2001 ; et *Update on the World Bank Group Anti-Money Laundering (AML) Activities in the Wake of September 11 Events* (SecM2001-0631), 30 octobre 2001.

<sup>20</sup> Voir l'annonce "Task Force on World Bank Group Assistance to Poor-Performing Low-Income Countries" diffusée sur l'intranet de la Banque mondiale le 31 octobre 2001.

définir une approche pragmatique qui permette à la Banque d'accroître son aide à ces pays. Le groupe de travail s'acquittera de sa mission en gardant à l'esprit deux objectifs importants : préserver le lien étroit qui existe entre la répartition des crédits de l'IDA et la performance des pays, lien fondé sur l'Évaluation de la politique et des institutions nationales ; et établir un partenariat avec les institutions des Nations Unies et des organismes qui, de par leur mission, s'intéressent à ces questions et sont déjà intervenus dans ces domaines. Le groupe de travail doit présenter un rapport au début de 2002.

### **C. Résorber la pauvreté : une mission essentielle**

35. Toutes les mesures décrites dans le présent document ont une finalité commune. Si l'on s'emploie dès à présent à répondre aux besoins des pays, c'est précisément parce que les événements du 11 septembre et leurs répercussions mettent un frein aux avancées sur le front de la lutte contre la pauvreté, quand ils ne compromettent pas certains des progrès déjà accomplis. En réagissant rapidement pour aider les pays à protéger leurs réformes et leurs programmes sociaux prioritaires, le Groupe de la Banque contribue à minimiser et à atténuer ce que l'accroissement des incertitudes, des risques et de la volatilité dans le contexte économique actuel peut avoir de négatif. En redoublant d'efforts pour promouvoir la bonne gestion des affaires publiques et lutter contre le blanchiment des capitaux, le Groupe de la Banque contribuera à assurer que les ressources destinées à financer le développement ne servent pas à d'autres fins. En trouvant de nouveaux moyens de travailler avec les pays à faible revenu peu performants, le Groupe de la Banque aidera ces pays à se doter des moyens d'action et des institutions nécessaires pour améliorer le sort de leur population. Et en s'assurant que la réduction de la pauvreté reste l'objectif fondamental de ses activités opérationnelles et de ses travaux de recherche, le Groupe de la Banque mettra les ressources de l'institution tout entière au service de sa mission essentielle qui est de faire reculer la pauvreté dans les pays en développement.

## PERSPECTIVES ECONOMIQUES MONDIALES

1. Dans le cadre de la préparation de son rapport sur les perspectives économiques mondiales 2002, la Banque a évalué quel pourrait être l'impact des événements du 11 septembre<sup>1</sup>. Ces projections sont entachées d'un degré d'incertitude inhabituellement élevé, car il est difficile d'anticiper les réactions des entreprises et des consommateurs à des événements sans précédent, aux ramifications politiques imprévisibles. La Banque a retenu l'hypothèse de réactions assez normales et d'absence d'autres perturbations politiques, et prévoit que les autorités monétaires de la zone de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) continueront de soutenir l'activité. Dans de telles conditions, les pays en développement subiront l'impact d'une reprise plus tardive dans les pays à revenu élevé dont l'activité connaît actuellement un ralentissement ; les perspectives pour 2003 et au-delà demeurent toutefois favorables, beaucoup de pays en développement continuant d'améliorer leurs politiques structurelles, ce qui devrait leur permettre de tirer parti de la reprise prévue dans les pays à revenu élevé. Les principaux risques pour les pays en développement tiennent à l'éventualité d'une baisse temporairement plus prononcée de l'activité des pays de l'OCDE qui influencerait sur leurs recettes d'exportation, surtout en Asie de l'Est et en Afrique, et à une aggravation de l'instabilité financière qui affecterait les économies de marché émergentes, et surtout les pays ayant de gros besoins de financement extérieurs à court terme.

2. ***Ralentissement mondial en 2001.*** Avant le 11 septembre, les trois plus grosses économies mondiales étaient déjà entrées dans une phase de ralentissement simultané. Le Japon était retombé dans la récession, la croissance des États-Unis avait chuté au point d'être quasiment nulle, et celle de l'Europe accusait un ralentissement brutal. Selon les prévisions du moment, la croissance des échanges internationaux, qui s'établissait à 13 % l'an dernier, devait être inférieure à 2 % ; les prix des produits de base non pétroliers devaient baisser de 7 % ; les flux des marchés des capitaux à destination des pays en développement devaient diminuer, pour passer de 240 milliards de dollars l'an dernier à 160 milliards cette année ; l'investissement direct étranger avait cessé de croître ; et on constatait de graves chocs financiers non seulement au Japon, mais aussi en Argentine et en Turquie. Partout les entreprises disposaient de moindres marges pour absorber de nouveaux chocs. Les événements du 11 septembre ont donc frappé l'économie mondiale à un moment où elle était vulnérable.

3. ***Perspective pour les pays à revenu élevé.*** Avant la crise, la Banque avait estimé que la croissance dans les pays de l'OCDE n'atteindrait que 1,1 % en 2001, avant de remonter à 2,2 % en 2002. Dans l'hypothèse où les réactions à la crise n'auraient pas un effet déstabilisateur, le taux de croissance du PIB dans ces pays pourrait être inférieur à 1,1 point de pourcentage en 2002 (voir tableau A1), avant de rebondir en 2003 plus vigoureusement que prévu avant le 11 septembre. Les capitales financières ont rapidement réagi : presque toutes les grandes banques centrales ont immédiatement

<sup>1</sup> Cf. *Global Economic Prospects and the Developing Countries, 2002* (Washington D.C. : Banque mondiale, 2001), en ligne à [www.worldbank.org/prospects/gep/2002/](http://www.worldbank.org/prospects/gep/2002/).

assoupli les conditions de crédit. La croissance du volume des échanges mondiaux devrait tomber en dessous de 1 % en 2001, augmenter à 4 % en 2002, et regimber à 10 % en 2003.

**Tableau A1. Prévisions de croissance du PIB, 2001-2003**

(variation annuelle, en %)

	<i>Réali- sations</i>	<i>Avant le 11 septembre</i>			<i>Après le 11 septembre</i>		
	<i>2000</i>	<i>2001</i>	<i>2002</i>	<i>2003</i>	<i>2001</i>	<i>2002</i>	<i>2003</i>
Pays à revenu élevé	3,4	1,1	2,2	2,8	0,9	1,1	3,5
Pays en développement	5,5	2,9	4,3	4,9	2,9	3,7	5,2

Source : Groupe Perspectives de la VP Économie du développement.

4. **Perspectives pour les pays en développement.** Causé par les pays industriels, le ralentissement de l'activité économique mondiale pèse toutefois aussi sur la croissance globale des pays en développement, qui devrait faiblir, passant de 5,5 % en 2000 à 2,9 % en 2001. Le retard de la reprise dans la zone OCDE va vraisemblablement limiter la croissance des pays en développement à 3,7 %, soit environ 0,6 point de pourcentage de moins que prévu avant le 11 septembre. Mais la reprise qui devrait intervenir ensuite dans les pays à revenu élevé devrait déclencher un rebond vigoureux dans les pays en développement, dont la croissance s'établirait à 5,2 % en 2003. Si le ralentissement mondial est la principale cause profonde des médiocres perspectives pour 2001-2002, il faut aussi y voir l'influence d'une perception accrue des risques, correspondant à la fois à une recherche de qualité de la part des investisseurs et aux tensions financières sur les grands marchés émergents.

5. **Perspectives par Région de la Banque.** Globalement, la croissance dans les pays en développement devrait être influencée par la tendance constatée dans la zone OCDE qui connaît une phase descendante prolongée, avant de rebondir en 2003, avec toutefois des différences marquées entre les Régions.

- La croissance dans les pays des Régions *Afrique, et Moyen-Orient et Afrique du Nord* a légèrement baissé par rapport à ses niveaux déjà faibles de 2000, pour s'établir à 3,0 % et 3,9 % respectivement, mais on prévoit une poursuite de la détérioration en 2002, à 2,7 % et 2,9 % respectivement, les prix des produits de base baissant par rapport au coût des importations de produits manufacturés, et le tourisme ne redémarrant que lentement. Conséquence, la sortie du marasme économique de la fin des années 90 qu'amorçait l'Afrique subsaharienne risque fort d'être au moins momentanément interrompue, et le revenu par habitant de stagner en 2001-2002, la reprise de la croissance étant reportée à 2003.



- Les pays des Régions *Europe et Asie centrale* (ECA) et *Amérique latine et Caraïbes* (LCR) ont particulièrement souffert de la détérioration de la conjoncture mondiale, la croissance dans ECA tombant des 6,3 % enregistrés l'an dernier à 2,1 % selon les projections, tandis qu'en LCR on prévoit une baisse de 3,8 % à 0,9 %. Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes seront également confrontés en 2002 à des conditions extérieures périlleuses : faible demande d'exportations, chute des cours des produits de base, baisse du tourisme international, et aversion accrue des marchés financiers pour le risque.
- La Région *Asie de l'Est et Pacifique*, dont le taux de croissance devrait baisser des 7,5 % réalisés en 2000 à 4,6 % en 2001, sera, pense-t-on, l'une des premières régions en développement à enclencher une reprise tirée par les exportations, grâce aux mesures énergiques d'ores et déjà engagées. En Chine, toutefois, une forte demande intérieure devrait contribuer au maintien de la croissance.
- La Région *Asie du Sud* devrait connaître une croissance moins nette (4,9 % l'an dernier, 4,5 % cette année, et 5,3 % en 2002), car elle est relativement moins intégrée à l'économie mondiale.

## MESURES ENVISAGEES FACE AUX IMPACTS REGIONAUX ET NATIONAUX

1. Les événements du 11 septembre et leurs séquelles auront un impact différent selon les groupes de pays. L'aide extérieure doit prendre en compte la situation propre à chaque pays et les chocs qu'il subit. Cette annexe présente une vue d'ensemble par région et indique les mesures que la Banque envisage à ce stade préliminaire de sa réflexion.

### A. Afrique

2. L'Afrique reste très tributaire des exportations de produits primaires. Du fait du ralentissement de l'économie mondiale, les pays de la Région Afrique risquent de voir leurs termes de l'échange se détériorer gravement, ce qui aura une incidence négative sur les niveaux de vie, l'investissement et la croissance, la tolérabilité de la dette et la stabilité macroéconomique. En Afrique subsaharienne, on compte par millions le nombre d'individus pauvres à la merci de tels chocs que les événements du 11 septembre ont souvent encore exacerbés. Par ailleurs, beaucoup de pays d'Afrique orientale et australe devraient souffrir de la baisse des voyages et du tourisme, conséquence directe de la crise.

3. *Mesures envisagées.* La Banque examine les moyens qu'elle pourrait mettre en œuvre pour aider les pays qui appliquent de bonnes politiques à faire face à cette détérioration des termes de l'échange. Sont envisageables : des opérations d'ajustement planifiées (conçues en étroite coopération avec le FMI) et des opérations complémentaires, à condition que la politique économique du pays soit satisfaisante, ainsi que des opérations d'investissement visant à pallier les difficultés sociales consécutives aux événements de septembre et le ralentissement de l'économie (opérations de fonds sociaux, par exemple). Plusieurs pays recevront aussi un surcroît d'allègement de leur dette au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Face à l'augmentation des besoins, il sera particulièrement important que la Banque et les autres bailleurs de fonds continuent d'apporter un concours important aux pays d'Afrique admis à emprunter à l'IDA qui appliquent des politiques judicieuses.

### B. Asie de l'Est et Pacifique

4. Un report de la reprise ou une nouvelle décélération dans l'accroissement des échanges internationaux, en particulier aux États-Unis et au Japon, pèserait sur les pays en développement d'Asie de l'Est et du Pacifique. Dans plusieurs pays, l'activité est tombée à un niveau quasiment récessif ; une contraction du commerce intrarégional amplifierait le fléchissement de la conjoncture, et en cas de baisse des marchés boursiers et de réduction de l'accès aux marchés financiers, les perspectives pourraient empirer pour les consommateurs et l'investissement productif. Malgré des progrès économiques et financiers récents, l'Indonésie reste vulnérable aux variations de la demande extérieure et sera affectée si les cours du pétrole baissent davantage que ce qui est actuellement prévu. Les Philippines sont vulnérables à une diminution éventuelle des rapatriements de fonds du Proche-Orient.

5. *Mesures envisagées.* Avant le 11 septembre, la Banque envisageait des opérations d'ajustement pour les Philippines, sous réserve d'une intensification des réformes. L'Indonésie, pour pouvoir accéder à l'hypothèse haute de la stratégie d'aide de la Banque et obtenir un prêt à l'ajustement, devrait prendre d'emblée un train de mesures préalables et continuer à progresser dans la réforme de certains domaines essentiels. La Banque a participé avec les autres bailleurs de fonds à la 11<sup>e</sup> réunion du Groupe consultatif pour l'Indonésie organisée du 7 au 8 novembre à Djakarta pour appuyer les efforts déployés par les autorités en vue de relancer la dynamique du programme de réforme. Pour les Philippines comme pour l'Indonésie, toute opération d'ajustement éventuelle serait axée sur un approfondissement des réformes de la gestion du secteur public et de la gouvernance, et sur la décentralisation.

### C. Europe et Asie centrale

6. L'impact des événements du 11 septembre sur les mouvements de réfugiés n'est pas à ce jour aussi prononcé qu'initialement prévu, mais plusieurs pays d'Asie centrale pourraient avoir à accueillir des réfugiés dans l'avenir. La prolongation des tensions politiques et l'augmentation des effectifs de personnes déplacées à l'intérieur des frontières nationales pourraient aussi poser un grave problème dans le sud du Caucase. Ces deux groupes de pays sont à la merci d'un tarissement de l'investissement direct étranger, de perturbations des échanges et d'un resserrement des contraintes budgétaires. Il convient de noter, toutefois, que la vigoureuse performance économique de la Russie a stimulé l'économie de tous ces pays en 2001. Les pays d'Europe centrale et de l'Europe du Sud-Est sont vulnérables à la baisse de l'activité économique en Europe de l'Ouest, ralentissement qui pourrait s'aggraver en cas de perte de confiance des consommateurs et des entreprises. La Turquie est particulièrement vulnérable à toute tension supplémentaire en raison de l'élévation des primes de risque sur les marchés mondiaux. Les principaux exportateurs de pétrole, gaz et coton pourraient aussi être affectés.

7. *Mesures envisagées.* S'agissant des pays d'Asie centrale susceptibles d'être durement touchés, la Banque entretient le dialogue avec le système des Nations Unies et les organisations de secours chargées de l'aide d'urgence pour être prête à fournir les concours supplémentaires qui pourraient se révéler nécessaires à l'avenir. La Banque envisage plusieurs options qui lui permettraient de modifier son portefeuille de manière à satisfaire ces nouveaux besoins sans compromettre les objectifs de développement qu'elle poursuit dans le cadre de ses opérations. Une évaluation des besoins de financement extérieur est en cours, en collaboration étroite avec les services du FMI. Le facteur qui continuera de déterminer qu'un pays peut bénéficier durablement de volumes d'aide financière plus importants est qu'il applique de bonnes politiques. En règle générale, le profil d'endettement des pays pauvres de la Communauté des États indépendants (CEI) plaide en faveur de l'octroi d'une aide extérieure fortement concessionnelle. La Moldova et les pays du sud du Caucase pourraient avoir besoin d'une aide supplémentaire de l'IDA sous forme de crédits d'ajustement couplés à des opérations de renforcement des capacités. Plusieurs institutions financières internationales ont lancé une initiative conjointe pour les pays de la CEI admis à bénéficier de crédits de l'IDA. Cette initiative, axée sur les programmes de développement à moyen terme des pays, vise à améliorer

leur structure de financement, à mieux coordonner l'action des bailleurs de fonds, à recentrer les programmes nationaux de réforme et à mieux appuyer la mise en oeuvre. Pour ce qui est de la Turquie, la Banque continue de suivre de près l'avancée du programme de réforme économique en collaboration avec le FMI.

#### **D. Amérique latine et Caraïbes**

8. Le Mexique et l'Amérique centrale devraient ressentir plus durement le contrecoup des événements sur leurs échanges. Les Caraïbes devraient voir leurs recettes touristiques chuter de manière catastrophique. Si les perturbations qui affectent les marchés financiers et les flux de capitaux privés devaient se prolonger, le choc serait particulièrement rude pour l'Argentine et le Brésil. Certains pays exportateurs de pétrole comme la Colombie, l'Équateur et le Venezuela, risquent d'être confrontés à des problèmes de balance des paiements.

9. *Mesures envisagées.* Selon la situation propre à chaque pays, la Banque envisage de modifier la répartition des ressources affectées aux prêts et crédits en cours et d'augmenter provisoirement la part des coûts financée par la Banque au titre des projets, notamment dans les pays des Caraïbes, où l'institution envisage également de recourir à des prêts/crédits de redressement d'urgence. De nouvelles opérations à décaissement rapide sont à l'étude pour certains pays de la région particulièrement aux abois. En outre, un fléchissement sensible de la conjoncture dans la région pourrait amener les emprunteurs qui risquent d'avoir plus de mal à mobiliser des fonds de contrepartie à demander le report d'opérations d'investissement dont le dossier est en cours d'instruction.

#### **E. Moyen-Orient et Afrique du Nord**

10. Les pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord pourraient être durement frappés par la perte de recettes touristiques qu'entraîneront probablement les préoccupations croissantes en matière de sécurité. Les incertitudes accrues pesant sur les marchés des capitaux devraient également déprimer l'investissement étranger direct dans l'ensemble de la région, et on pourrait assister à une escalade des coûts des échanges, majorés par les risques de guerre. L'Égypte, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie pourraient voir leur balance des paiements se détériorer gravement par suite de l'effondrement des recettes du tourisme hivernal, des investissements directs étrangers et des rapatriements de fonds des travailleurs émigrés. L'accroissement des tensions politiques pourrait aussi affecter l'activité économique dans la région.

11. *Mesures envisagées.* Pour la Jordanie et la Tunisie, la Banque étudie la possibilité de commencer par renforcer ses opérations au titre du programme pour l'exercice 02 et de concevoir de nouvelles opérations de redressement économique. Pour ce qui est de l'Égypte, la Banque a entrepris d'évaluer avec le gouvernement l'impact de la crise. La réunion du Groupe consultatif d'octobre 2001, qui a été reportée à février 2002 pour que l'on puisse faire une étude d'impact, fournira le cadre d'une riposte concertée par la Banque et la communauté internationale. L'Iran pourrait également avoir besoin d'aide pour faire face aux bouleversements sociaux et à l'aggravation de la pauvreté provoqués

par l'afflux de réfugiés en provenance d'Afghanistan et par les perturbations des échanges avec ce pays.

## F. Asie du Sud

12. L'Asie du Sud pourrait souffrir d'un prolongement du conflit qui a suivi les événements du 11 septembre. Le pays le plus directement touché est l'Afghanistan. L'impact a aussi été particulièrement rude pour le Pakistan, dont le programme de réforme ambitieux, mais ne bénéficiant pas de ressources suffisantes, est maintenant beaucoup plus difficile à mettre en oeuvre. Cette situation pèsera sur les taux de croissance du PIB et des exportations, qui seront inférieurs aux prévisions, de même que les investissements étrangers directs et les rapatriements de fonds des travailleurs émigrés, et sur les perspectives de privatisation. Les recettes publiques devraient diminuer, alors que le nombre de réfugiés augmentera vraisemblablement, ce qui rendra la situation budgétaire encore plus difficile. D'après les prévisions, les besoins de financements exceptionnels pour l'exercice 02 pourraient représenter jusqu'à 1,3 milliard de dollars de plus que prévu avant le 11 septembre. Le Bangladesh, les Maldives, le Népal et le Sri Lanka pourraient également être au nombre des pays touchés.

13. *Mesures envisagées.* La Banque suit de près l'évolution de la situation en Afghanistan en vue de préparer la reconstruction future du pays. Depuis 1996, et conformément à la stratégie suivie par l'institution pour faciliter la reconstruction des pays sortant d'un conflit, l'IDA suit en continu l'Afghanistan pour appuyer le renforcement des connaissances et des programmes de formation (à l'intention des enseignants afghans, par exemple, et des ONG afghanes opérant au Pakistan), et pour favoriser, par le biais de séminaires, de conférences et de la collaboration avec d'autres organismes, le travail d'analyse et la réflexion stratégique menés dans le cadre du programme d'aide déjà en place pour ce pays. Première étape de la formulation d'une stratégie et d'un plan de reconstruction, une note d'information sur la stratégie-pays a été établie et présentée au Conseil le 26 octobre dernier. La Banque, en collaboration avec la Banque asiatique de développement et le Programme des Nations Unies pour le développement, organisera une conférence sur la préparation de la reconstruction de l'Afghanistan, qui se tiendra du 27 au 29 novembre prochain. Elle s'efforcera par la suite de déterminer comment évaluer les besoins de reconstruction les plus urgents du pays à l'issue de la crise. Le Pakistan en est au stade final de l'élaboration du document intérimaire de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP intérimaire). Les autorités et le FMI sont en passe de conclure les négociations relatives à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance. Au vu de la détermination du gouvernement à améliorer la qualité de son programme de réforme, à en étendre la portée et à en accélérer le rythme, l'IDA a mis en train les préparatifs d'une opération d'ajustement parallèle à l'appui du programme qui pourrait aider le pays à appliquer sa stratégie de réduction de la pauvreté et à poursuivre les réformes dans le domaine de la gouvernance. La Banque est également prête à prendre rapidement les mesures qui s'imposent et à faire preuve de souplesse en tant que de besoin pour aider le Bangladesh et le Sri Lanka à surmonter l'impact économique défavorable des récents événements.

## INSTRUMENTS D'AIDE DE LA BANQUE MONDIALE

1. La Banque dispose de divers moyens pour fournir des concours financiers supplémentaires aux pays affectés par les événements du 11 septembre. La formule du nouveau prêt — en particulier sous forme de financement complémentaire ou de prêt de redressement d'urgence — peut convenir dans de nombreux cas ; dans d'autres, la Banque pourra opter pour une solution plutôt axée sur la redistribution des ressources, l'accroissement des montants décaissés ou l'accélération du rythme des décaissements dans le cadre des opérations en portefeuille. La présente annexe passe en revue les politiques opérationnelles applicables à ces divers instruments.

### A. Opérations de prêt entièrement nouvelles

2. **Financements complémentaires.** Ce type d'instrument peut être un moyen rapide et efficace d'accroître les apports de ressources à certains pays touchés par la crise.

- **Politique opérationnelle.** La Politique opérationnelle (OP) 13.20, *Supplemental Financing* (Financements complémentaires) stipule qu'un prêt ou crédit complémentaire peut servir à couvrir les dépassements de coûts d'opérations d'investissement dus à des circonstances exceptionnelles sur lesquelles l'emprunteur n'a aucune prise, telles catastrophes naturelles, guerres ou troubles civils. Des apports complémentaires peuvent également être fournis à titre exceptionnel pour couvrir un déficit de financement imprévu susceptible de compromettre un programme de réformes dont le déroulement est par ailleurs conforme au calendrier prévu et aux grandes orientations convenues<sup>1</sup>.
- **Application dans le contexte actuel.** Cette politique opérationnelle pourrait s'appliquer à certaines opérations en cours dans les pays frappés par la crise. Par exemple, suite aux nouvelles mesures de sécurité prises depuis le 11 septembre, les coûts du commerce et du transport ont beaucoup augmenté, d'où le risque pour les projets ayant une composante majeure axée sur les importations d'enregistrer un dépassement de coûts. De la même manière, les pays qui ont désormais moins facilement accès aux marchés financiers, qui souffrent de la plus grande instabilité des prix des produits de base ou qui reçoivent des transferts de fonds moins importants de leurs nationaux

---

<sup>1</sup> Des critères supplémentaires s'appliquent aux prêts d'investissement et d'ajustement complémentaires. Pour les projets d'investissement complémentaires, les conditions suivantes doivent également être remplies : a) l'emprunteur respecte les clauses de l'Accord de Prêt ; b) une opération de moins grande envergure compromettrait la viabilité économique ou la réalisation des objectifs du projet ; c) l'emprunteur n'est pas en mesure de financer des coûts supplémentaires ou d'obtenir des financements d'autres créanciers à des conditions et dans des délais raisonnables ; d) on n'a pas le temps d'instruire un nouveau prêt ; e) l'emprunteur adhère au projet et a montré qu'il disposait de moyens d'exécution suffisants ; et f) le projet est économiquement justifié. Les prêts à l'ajustement complémentaires doivent être examinés par le Comité des opérations. Les prêts complémentaires doivent être approuvés par le Conseil au même titre que le prêt initial.

travaillant à l'étranger risquent de ne plus être en mesure de financer certains aspects de leurs programmes de réformes. La survenue d'imprévus de ce type dans des opérations d'investissement ou d'ajustement peut constituer un critère suffisant pour justifier l'octroi d'un financement complémentaire. Les raisons précises pour lesquelles un prêt ou crédit supplémentaire est accordé doivent être démontrées au cas par cas.

- **Applications récentes.** Durant la période couverte par les exercices 90-02, la Banque a approuvé plus de 200 opérations de prêt complémentaire représentant plus de 3 milliards de dollars au profit de pays pour la plupart admis à bénéficier de crédits de l'IDA. Ces financements complémentaires ont été le plus souvent associés à des opérations d'ajustement. La Région Afrique a absorbé environ 60 % de ces apports complémentaires, tant du point de vue du nombre d'opérations que du volume d'engagements. À titre d'exemple de financement de ce type accordé récemment à des pays victimes d'un choc économique, citons les crédits d'ajustement complémentaires consentis à certains pays d'Afrique subsaharienne, d'un montant total de 155 millions de dollars, qui ont été approuvés par le Conseil en décembre 2000<sup>2</sup>. Ces crédits supplémentaires ont permis aux bénéficiaires de continuer à financer leur programme de réforme et de lutte contre la pauvreté, au moment même où ils étaient confrontés à une grave détérioration des termes de l'échange par suite de la soudaine envolée des cours mondiaux du pétrole en 2000. Ces bénéficiaires ont été choisis en fonction de quatre critères : niveau de performance satisfaisant, gravité du choc, absence d'autre source de financement et absence de nouvelles opérations d'ajustement programmées à brève échéance. La préparation et l'approbation de ces sept crédits supplémentaires n'ont même pas pris deux mois, ce qui montre la rapidité d'action associée à ce type d'instrument.
3. **Prêts/crédits de redressement d'urgence.** Il s'agit d'une autre formule permettant à la Banque de débloquer rapidement des concours supplémentaires face à certaines situations de crise.
- **Politique opérationnelle.** L'OP 8.50, *Emergency Recovery Lending* (Prêts au redressement d'urgence), stipule qu'un prêt/crédit de redressement d'urgence peut être accordé à un pays confronté à une situation d'urgence qui bouleverse l'économie nationale et qui appelle une riposte rapide du gouvernement et de la Banque. Par situation d'urgence on entend un événement extraordinaire d'une durée limitée, tel que guerre, troubles civils ou catastrophe naturelle ; les bouleversements de l'économie provoqués par des chocs économiques

---

<sup>2</sup> Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Ouganda, Rwanda et Zambie. Voir *President's Report—The Impact of Oil Prices—Supplemental Credits to Madagascar: Second Structural Adjustment Credit; Mali: Economic Management Credit; Mauritania: Fiscal Reform Support Operation; Niger: Public Finance Recovery Adjustment Credit; Rwanda: Economic Recovery Credit; Zambia: Fiscal Sustainability Credit; Uganda: Third Structural Adjustment* (IDA/R2000-0226, ITF/R2000-0003), 30 novembre 2000.

extérieurs ou tout autre cas justifiant l'octroi d'un prêt à l'ajustement ne sont pas réputés constituer une situation d'urgence. Les prêts de redressement d'urgence peuvent comporter des composantes à décaissement rapide. Ils sont toutefois destinés à financer uniquement une liste positive d'importations jugées nécessaires à un programme de redressement clairement défini. L'OP 8.50 stipule également que lorsque la Banque met au point des composantes à décaissement rapide, elle doit consulter le FMI pour savoir si le pays compte faire appel au mécanisme de financement compensatoire du Fonds pour financer des activités de redressement.

- **Application dans le contexte actuel.** Suite aux événements du 11 septembre, l'OP 8.50 pourra vraisemblablement s'appliquer aux pays confrontés à un afflux massif de réfugiés appelant une action dans les domaines du logement, de la santé et d'autres activités de réinstallation. Les pays tributaires d'un secteur touristique productif, qui ont vu cette activité et leur économie nationale fortement perturbées par les problèmes de sécurité associés aux événements du 11 septembre, pourraient bénéficier en vertu de cette OP de concours d'urgence pour financer des programmes de redressement clairement définis qui contribuent à rétablir et stimuler les activités socio-économiques<sup>3</sup>.
- **Applications récentes.** Durant la période couvrant les exercices 90 à 02, la Banque a approuvé plus de 70 prêts/crédits de redressement d'urgence pour un montant total de 6,5 milliards de dollars en faveur de 50 pays. Ces opérations ont pour la plupart permis d'apporter une aide aux pays victimes de catastrophes naturelles (telles que tremblements de terre, inondations ou ouragans). Elles ont servi pour environ 30 % d'entre elles à financer le redressement de pays sortant d'un conflit. Le temps d'instruction moyen d'un prêt/crédit de redressement d'urgence est d'environ cinq mois, depuis l'identification jusqu'à l'approbation, contre approximativement deux ans en moyenne pour un prêt d'investissement spécifique.

4. **Prêt exceptionnel à l'ajustement structurel.** À titre exceptionnel, les emprunteurs de la BIRD peuvent être admis à bénéficier d'un financement en sus des concours prévus au titre de la stratégie d'aide-pays sous la forme d'un prêt exceptionnel à l'ajustement structurel.

---

<sup>3</sup> L'OP 8.50 stipule que les politiques opérationnelles habituelles de la Banque régissant la passation des marchés, les décaissements et l'emploi de consultants s'appliquent. Les prêts/crédits de redressement d'urgence peuvent comporter des composantes à décaissement rapide (en principe à hauteur de 100 % du montant du prêt/crédit). Dans tous les cas cependant (y compris les composantes à décaissement rapide), les prêts/crédits de redressement d'urgence servent uniquement à financer une liste positive des importations jugées nécessaires à la mise en place d'un programme de redressement clairement défini. Jusqu'à 20 % des fonds du prêt peuvent être affectés au financement rétroactif de dépenses effectuées après la survenue de la situation d'urgence et dans les quatre mois précédant la date prévue de la signature du prêt (le Directeur général concerné peut, à titre exceptionnel, approuver des dérogations à ces limites en vertu des OP 8.50 et OP 12.10, *Retroactive Financing* (Financement rétroactif)), et les raisons justifiant la mesure sont exposées dans les documents soumis au Conseil.



- **Politique opérationnelle.** D'après les directives applicables à cet instrument, un Prêt exceptionnel à l'ajustement structurel s'inscrit dans le cadre d'un programme d'aide de portée internationale associant des donateurs multilatéraux et bilatéraux, ainsi que des créanciers et des investisseurs privés. Un programme du FMI est par ailleurs en place et, en règle générale, les décaissements de la Banque mondiale au titre de ces prêts ne précèdent pas les décaissements du FMI, mais sont effectués en parallèle ou ultérieurement<sup>4</sup>. Les conditions financières associées à ce type de prêt reflètent leur caractère exceptionnel et très risqué.
- **Applications récentes.** À ce jour, la Banque a approuvé, au total, sept prêts exceptionnels à l'ajustement structurel : deux en faveur de l'Argentine pour l'exercice 99 ; quatre au profit du Brésil, à raison de deux pour l'exercice 99 et de deux pour l'exercice 00 ; et un en faveur de la Turquie pour l'exercice 02<sup>5</sup>.

5. **Opérations de prêt programmées.** La Banque peut également décider d'accélérer la préparation de certains projets d'investissement inscrits à son programme de prêts, de les compléter par de nouvelles composantes ou d'étendre la portée des composantes existantes. La formule peut être un bon moyen pour la Banque de décaisser rapidement des fonds afin d'aider les pays BIRD ou IDA touchés par les récents événements à réformer leurs politiques publiques et leurs institutions, sous réserve qu'ils prennent de vigoureuses mesures dans ce sens et qu'ils soient confrontés à des déficits de financement extérieur croissants. La Banque peut hâter l'instruction de ces prêts de diverses manières : en veillant à formuler des opérations simples et facilement transposables, en faisant appel à des organismes d'exécution qui connaissent la Banque, en examinant en priorité les opérations en faveur des pays touchés par la crise et en assurant une fonction de conseil auprès de ses interlocuteurs dans les pays pour accélérer le processus d'approbation par les autorités.

- **Prêt à l'investissement.** Pour surmonter l'impact du 11 septembre dans les secteurs sociaux, il pourrait être particulièrement indiqué de s'inspirer de certaines opérations de prestation de services de base aux pauvres, notamment de services d'infrastructure à petite échelle, qui ont donné de bons résultats et qui ont été décaissées rapidement en dépit de conditions difficiles. Citons par

<sup>4</sup> Voir *Programmatic Emergency Adjustment Lending: World Bank Guidelines* (R98-249), 2 octobre 1998 ; le mémorandum opérationnel *Guidelines for Special Structural Adjustment Loans*, 19 avril 1999 ; et *Special Structural Adjustment Loans: Composition of International Support Packages* (SecM2001-308), 8 mai 2001.

<sup>5</sup> Voir *Argentina: President's Report—Special Sector Adjustment Loan and Repurchase Facility Support Loan* (R98-0267), 4 novembre 1998 ; *Brazil: President's Report—Proposed Social Security Special Sector Adjustment Loan* (R98-0298), 10 décembre 1998 ; *Brazil: President's Report—Proposed Social Protection Special Sector Adjustment Loan* (R98-0302), 16 décembre 1998 ; *Brazil: President's Report—Fiscal and Administrative Reform Special Sector Adjustment Loan* (R2000-0026), 9 mars 2000 ; *Brazil: President's Report—Second Social Security Special Sector Adjustment Loan* (R2000-0029), 9 mars 2000 ; et *Turkey: President's Report—Programmatic Financial and Public Sector Adjustment Loan* (R2000-0123), 21 juin 2001.

exemple les fonds sociaux, qui permettent de mobiliser efficacement les ressources des organisations non gouvernementales et des communautés locales. Le montant des prêts/crédits accordés par la Banque pour financer de nouvelles opérations d'investissement dans les pays concernés sera déterminé compte tenu de tout accroissement temporaire de la part des coûts financée par la Banque.

- ***Prêt à l'ajustement.*** Les pays confrontés à un déficit de financement extérieur croissant peuvent décider d'intensifier la réforme de leur cadre directif et institutionnel. Un nouveau prêt à l'ajustement peut être un bon moyen d'aider les pays qui appliquent de bonnes politiques macroéconomiques et de vigoureux programmes de réforme<sup>6</sup>. En temps de crise, l'efficacité des prêts à l'ajustement consentis par la Banque à l'appui des politiques publiques dépend tout particulièrement de la vigueur de l'action gouvernementale.

## **B. Gestion du portefeuille**

6. La Banque a d'autres moyens que les nouveaux prêts pour accroître ou accélérer les transferts de ressources ; elle peut moduler la gestion du portefeuille de prêts et de crédits, notamment restructurer le portefeuille existant et accroître provisoirement la taille relative des tranches décaissées ou la part des coûts financée par la Banque.

7. ***Restructuration du portefeuille.*** Face aux problèmes qui peuvent surgir, disponibilité des fonds de contrepartie ou nouvelles priorités, la Banque peut restructurer son portefeuille de diverses manières :

- en redistribuant les ressources entre les différentes composantes du prêt au profit des activités qui permettent le mieux d'atténuer l'impact social de la crise ;
- en ajoutant de nouvelles composantes pour faire face à des besoins urgents, comme des activités créatrices d'emplois, et en éliminant celles qui ne constituent plus une priorité, eu égard au tarissement des fonds de contrepartie ; et
- en repoussant la date de clôture des prêts pour tenir compte des retards d'exécution dus à l'insuffisance des fonds de contrepartie.

Comme le stipule la Procédure de la Banque (BP) 13.05, *Project Supervision* (Supervision des projets), la Banque et l'emprunteur doivent s'entendre sur les modifications à apporter à telle ou telle opération. Dans le cas de modifications majeures des objectifs du projet, de sa conception ou des principes sur lesquels il se fonde, un mémorandum du Président est établi et soumis au Conseil, conjointement avec les propositions d'amendements à l'Accord de Prêt, pour approbation sur la base d'un avis

<sup>6</sup> Voir la Directive opérationnelle 8.60, *Adjustment Lending Policy*, et le mémorandum opérationnel *Clarification of Current Bank Policy on Adjustment Lending*, 5 juin 2000.

de non objection<sup>7</sup>. Dans le cas de modifications mineures, c'est le directeur-pays qui approuve les amendements aux Accords de prêt après avoir consulté le juriste.

**8. *Accroissement temporaire du pourcentage de décaissement au titre d'un projet.***

Cette formule permet à la Banque d'accélérer les transferts de ressources à un pays touché par la crise en décaissant des tranches d'un montant relativement plus élevé durant les premières années d'un projet d'investissement, étant entendu que le pourcentage des décaissements sera diminué en proportion pour les dernières années du projet<sup>8</sup>. Les services de la Banque examineront les projets au cas par cas avec les emprunteurs pour déterminer quand une intervention de ce type est nécessaire. Pour ce faire, les services doivent évaluer le risque que l'emprunteur ne dispose pas de ressources suffisantes durant les dernières années du projet pour couvrir la part des coûts que la Banque ne sera plus en mesure de financer à ce moment-là si elle veut rester dans la limite des engagements de financement qu'elle a pris à l'évaluation. Pour les opérations en cours, le directeur-pays et le Département des prêts approuvent l'accroissement temporaire du pourcentage de décaissement. Dans tous les cas, le plan de financement du projet et l'Accord de Prêt doivent refléter tout accroissement du pourcentage de décaissement et être modifiés au besoin dans le cas d'opérations en cours.

**9. *Accroissement temporaire de la part des coûts financée par la Banque.*** Comme indiqué dans la Procédure opérationnelle BP 6.30, *Local Cost Financing and Cost Sharing* (Financement en monnaie nationale et part des coûts financée par la Banque), le vice-président régional peut approuver un accroissement temporaire de la part des coûts financée par la Banque lorsque le pays bénéficiaire souffre fondamentalement d'un manque de ressources grave depuis quelques années ou que sa situation extérieure s'est fortement dégradée<sup>9</sup>. L'emprunteur doit montrer qu'il adhère au projet en couvrant au moins 10 % des coûts de l'opération (nets d'impôts et redevances)<sup>10</sup>. Il est entendu que le

<sup>7</sup> Pour les dons du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Coordonnateur régional du FEM peut consulter le Secrétariat du FEM, qui déterminera si le projet structuré doit être soumis au Conseil du FEM.

<sup>8</sup> La part des dépenses financées par la Banque peut être provisoirement portée à 100 % de l'ensemble des dépenses autorisées, nets d'impôts et redevances.

<sup>9</sup> Le pourcentage des coûts pris en charge par la Banque ne s'applique pas à chaque projet séparément, mais à l'ensemble des opérations d'investissement de la Banque dans un pays, y compris les opérations en cours et les nouveaux projets (non compris les opérations complémentaires, les projets d'intermédiation financière, les opérations de redressement d'urgence et les prêts/crédits d'assistance technique). Ce pourcentage s'applique au programme triennal d'investissement à horizon mobile, qui couvre l'année en cours et les deux années précédentes. Le tableau ci-dessous indique les pourcentages actuels :

<i>Groupe de pays</i>	<i>Revenu par habitant 2000 (USD)</i>	<i>Pourcentage habituel</i>
I et II : exclusivement IDA	\$1 445 ou moins	90
I et II : BIRD	\$1 445 ou moins	75
III et IV	\$1 446 - \$5 225	60
V	Plus de \$5 225	50

<sup>10</sup> Lorsque les éléments dont on dispose permettent de déterminer de manière satisfaisante que l'emprunteur adhère au projet ou au programme d'investissement, le directeur-pays peut accorder à titre exceptionnel une dérogation à la règle de financement minimum de 10 % des coûts par l'emprunteur pour un projet donné et autoriser un cofinancement pour remplacer la contribution de l'emprunteur.

pays bénéficiaire doit recommencer à prendre en charge la part des coûts qui lui incombe en fonction de son revenu par habitant dès que le volume de ressources qu'il peut mobiliser à l'intérieur et à l'extérieur revient à son niveau d'avant la crise.